

Don à titre bienfaiteur dans le cadre de la première édition du Salon de Guitare Graines de Guitare les 6 et 7 juillet, à l'association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 « Association laguitare.com »

Je désire faire un don à titre bienfaiteur à « l'association laguitare.com » au titre de la première édition du Salon de Guitare Graines de Guitare les 6 et 7 juillet 2013 pour une somme de euros.

Paiement :

- Par chèque, à libeller à l'ordre de « laguitare.com » et à adresser au siège de l'association : Jacques Carbonneaux – laguitare.com – 4 ter rue Victor Chevreuil 75012 Paris.

Un récépissé comptable vous sera adressé en retour.

L'association s'engage à utiliser la totalité des sommes récoltées pour compléter le financement de l'organisation du salon Graines de Guitares pour l'édition 2013.

Jacques Carbonneaux
Président de l'association laguitare.com

